

CATALOGUE FORMATIONS ENFANCE-JEUNESSE

Programme 2026/2027

ACCOMPAGNER L'ENFANT DE 3 À 17 ANS



DÉVELOPPER
VOTRE POTENTIEL
D'ENCADREMENT



ACQUERIR
DE NOUVELLES
COMPÉTENCES



ÉCHANGER
ET PARTAGER
VOS PRATIQUES



AGIR
AVEC BIENVEILLANCE
ET ENGAGEMENT

DES
FORMATION
CONCRÈTES,
HUMAINES
ET INSPIRANTES



POUR LES
PROFESSIONNELS
DE L'ANIMATION



EN ÎLE-DE-FRANCE
ET AU PLUS PRÈS
DE VOS BESOINS



DES INTERVENANTS
EXPÉRIMENTÉS
ET ENGAGÉS

SOMMAIRE



INTRODUCTION

Page 3



FORMATION À LA CARTE

Page 4 à 15

01



**PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**

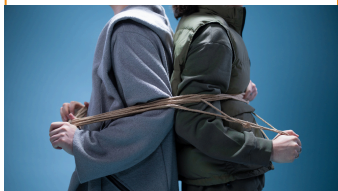


Page 4

02



**GESTION DES CONFLITS,
AUTORITÉ ET
BIENVEILLANCE**



Page 5

03



**BESOINS, CONNAISSANCES
ET DÉVELOPPEMENTS DES
DIFFÉRENTS PUBLICS**



Page 6

04



**MONTER UN SÉJOUR
DE VACANCES**



Page 7

05



**RÔLE ET RESPONSABILITÉ
DE L'ANIMATEUR**



Page 8

06



**PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LE HARCELEMENT**



Page 9

07



**LEADERSHIP ET
GESTION D'ÉQUIPE**

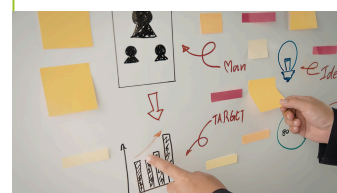


Page 10

08



**RÉDACTION D'UN PROJET
PÉDAGOGIQUE
ACCESSIBLE ET LISIBLE**



Page 11

09



**SENSIBILISATION AU
HANDICAP**

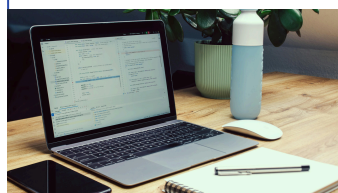


Page 12

10



**DÉCLARATIONS DES ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES ET
EXTRASCOLAIRES : UTILISATION
DE TAM**



Page 13

11



**LA RÉGLEMENTATION
EN ACCUEIL COLLECTIF
DE MINEUR**



Page 14

12



**DÉVELOPPER SA
CONFIANCE EN SOI ET
CULTIVER LES SOFT SKILLS**



Page 15



INFORMATIONS

Page 16

INTRODUCTION



Bienvenue dans notre catalogue de formations,
*conçu pour vous offrir des formations concrètes,
adaptées à vos besoins et à votre réalité de terrain !*

DESCRIPTION



À travers ses actions et son engagement, la Fédération territoriale **Familles Rurales d'Île-de-France** accompagne les acteurs de l'enfance et de la jeunesse dans le développement de leurs compétences professionnelles et éducatives.



Notre catalogue de formations a été conçu pour répondre aux réalités de terrain des accueils collectifs de mineurs, des associations et des collectivités territoriales. Les formations proposées permettent d'aborder des thématiques concrètes, adaptées aux besoins des équipes d'animation et de direction.



Nous proposons des **formations à la carte**, directement au sein de votre structure, afin de construire des interventions sur mesure selon vos enjeux, votre public et vos objectifs pédagogiques.



Des sessions **inter-structures** sont également programmées au sein de la fédération tout au long de l'année. Une session de formation peut être organisée par trimestre selon le nombre d'inscriptions, avec un **minimum de 6 participants requis pour le maintien de la formation**.



Nos formations favorisent les échanges de pratiques, l'analyse des situations professionnelles et l'acquisition d'outils directement mobilisables sur le terrain.



OBJECTIFS DU CATALOGUES



FORMATIONS À LA CARTE

Construire des formations adaptées aux besoins spécifiques des associations, collectivités et structures éducatives.



SESSION INTER-STRUCTURES

Permettre aux professionnels de différents territoires d'échanger leurs pratiques et de renforcer leurs compétences.



ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Adapter les contenus pédagogiques aux réalités de terrain et aux enjeux des équipes.



DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Renforcer les connaissances, les postures éducatives et les compétences des acteurs enfance-jeunesse.

LES AVANTAGES DE NOTRE APPROCHE



FLEXIBILITÉ

Choisissez parmi nos formations à la carte selon vos besoins spécifiques et programmez les sessions à votre convenance.



PERSONNALISATION

Adaptez les contenus de nos formations à vos enjeux particuliers. Créez des sessions sur mesure en fonction des besoins de votre structure.



ACCOMPAGNEMENT EXPERT

Bénéficiez de l'expertise de nos intervenants expérimentés et engagés. Profitez de conseils pratiques et d'outils concrets pour une mise en oeuvre efficace sur le terrain.



DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Echangez avec d'autres professionnels et enrichissez vos pratiques. Créez du lien, partagez vos expériences et renforcez votre réseau professionnel.



UNE QUESTION ? UN PROJET DE FORMATION ?

Contactez notre équipe, *nous sommes là pour vous accompagner !*

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

THÉMATIQUE : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Mieux comprendre les violences sexistes et sexuelles pour prévenir les situations à risque et adopter une posture professionnelle adaptée en ACM

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles chez les mineurs
- Repérer les comportements préoccupants et les situations à risque
- Réagir de manière adaptée dans le respect du cadre professionnel et réglementaire

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Comprendre les VSS et le développement psycho-sexuel

- Représentations et définitions des VSS
- Développement psycho-sexuel de l'enfant et de l'adolescent
- Différencier comportements exploratoires et situations préoccupantes

Temps 2 : Repérage et analyse des situations

- Signaux d'alerte et comportements préoccupants
- Grille d'analyse des situations
- Études de cas et échanges de pratiques

Temps 3 : Réagir et prévenir en ACM

- Posture professionnelle et cadre réglementaire
- Signalement, accompagnement et orientation
- Prévention des VSS au sein des structures éducatives

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les situations de violences sexistes et sexuelles
- Adopter une posture professionnelle adaptée face à une situation préoccupante
- Mettre en œuvre des actions de prévention en ACM

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Un questionnaire rempli au début et en fin de formation par les participants afin d'évaluer les acquis par le formateur
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANTS

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

THÉMATIQUE : GESTION DES CONFLITS, AUTORITÉ ET BIENVEILLANCE

Développer une posture éducative adaptée pour prévenir les conflits et favoriser un cadre sécurisant et bienveillant en ACM

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les mécanismes et facteurs de conflits en ACM
- Utiliser des outils de communication et de médiation adaptés
- Adopter une posture d'autorité éducative bienveillante

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Comprendre les conflits en ACM

- Origines et mécanismes des conflits
- Prévention et gestion des tensions
- Posture éducative et cadre sécurisant

Temps 2 : Autorité, communication et médiation

- Différence entre autorité, sanction et punition
- Techniques de communication et de résolution de conflits
- Médiation et gestion des émotions

Temps 3 : Mise en pratique et analyse de situations

- Gestion des conflits avec les enfants, les familles et l'équipe
- Études de cas et jeux de rôle
- Analyse de pratiques professionnelles

COMPÉTENCES VISÉES :

- Prévenir et gérer les situations conflictuelles en ACM
- Adopter une posture éducative adaptée et cohérente
- Utiliser des outils de communication favorisant le dialogue et l'apaisement

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANTS

- Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales
- Maxime – Chargé de mission formation à la fédération Familles Rurales

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

THÉMATIQUE : BESOINS, CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENTS DES DIFFÉRENTS PUBLICS

Mieux comprendre les enfants et les jeunes pour adapter ses pratiques et proposer des animations pertinentes, sécurisantes et inclusives

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre les besoins spécifiques des différents groupes d'enfants et de jeunes
- Adapter les approches pédagogiques et d'animation
- Promouvoir une approche inclusive

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Les besoins de l'enfant et du jeune

- Identification des besoins fondamentaux (Maslow)
- Lien entre besoins et comportements en ACM

Temps 2 : Le développement de l'enfant et du jeune

- Grandes étapes du développement (physique, cognitif, social, affectif) par tranches d'âge
- Incidences sur les comportements et posture de l'animateur

Temps 3 : Mise en pratique

- Travail en sous-groupes par âge
- Analyse des besoins des publics et conception d'activités adaptées
- Restitution et échanges

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les besoins des enfants et des jeunes
- Adapter ses pratiques aux différentes tranches d'âge
- Concevoir des activités adaptées aux capacités des publics
- Adopter une posture éducative sécurisante et inclusive

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANTS

Maxime - Chargé de mission formation à la fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France

DATES :
(à définir)

DURÉE :
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :
• 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

THÉMATIQUE : MONTER UN SÉJOUR DE VACANCES

Transformer une idée de séjour en un projet éducatif concret, sécurisé et accessible à tous les enfants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre le cadre réglementaire et les obligations liées à l'organisation d'un séjour de vacances
- Acquérir les outils nécessaires pour préparer, déclarer et piloter un séjour
- Mobiliser une équipe autour d'un projet collectif porteur de sens et d'ambition éducative

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Les fondamentaux du séjour de vacances

- Définition et spécificités des séjours de vacances
- Cadre réglementaire et responsabilités de l'organisateur
- Les enjeux éducatifs des départs en séjour

Temps 2 : Construire et organiser son projet

- Motivations, freins et facteurs de réussite
- Élaboration du budget et recherche de financements
- Planification et organisation du séjour

Temps 3 : Mise en pratique et pilotage du projet

- Mobilisation et implication de l'équipe d'animation
- Études de cas et construction d'un projet de séjour
- Bilan, perspectives et outils ressources

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Concevoir un projet de séjour conforme aux exigences réglementaires
- Élaborer les éléments organisationnels et financiers nécessaires à sa mise en œuvre
- Coordonner les acteurs et mobiliser une équipe autour d'un projet éducatif collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

THÉMATIQUE : RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE L'ANIMATEUR

Clarifier son rôle pour agir avec justesse, responsabilité et cohérence au sein d'un accueil collectif de mineurs

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les rôles et fonctions de l'animateur
- Comprendre les responsabilités légales, pédagogiques et éthiques en ACM
- Adopter une posture professionnelle adaptée aux publics et au cadre d'intervention

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Rôles et fonctions de l'animateur

- Missions et fonctions en ACM (arrêté du 15 juillet 2015)
- Place de l'animateur dans l'équipe et auprès des publics

Temps 2 : Responsabilités de l'animateur

- Responsabilités légales (sécurité, réglementation)
- Responsabilités pédagogiques (projet, intentions éducatives)
- Responsabilités éthiques (posture, exemplarité, respect des publics)

Temps 3 : Posture professionnelle et mise en pratique

- Analyse de situations professionnelles
- Échanges de pratiques et ajustements

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier son rôle et ses missions en ACM
- Situer ses responsabilités dans le cadre réglementaire
- Adapter sa posture professionnelle aux situations rencontrées
- Agir en cohérence avec le projet pédagogique et les valeurs éducatives

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Un questionnaire rempli au début et en fin de formation par les participants afin d'évaluer les acquis par le formateur
- Un dispositif adapté permet aux stagiaires, au travers de feed-back, de re mémorisation, d'études de cas ou de mises en situation d'évaluer le niveau de leurs acquis.

INTERVENANTS

Maxime - Chargé de mission formation à la fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÉSSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

THÉMATIQUE : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT

Comprendre les mécanismes du harcèlement pour mieux prévenir, repérer et accompagner les situations en ACM

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les différentes formes de harcèlement et leurs mécanismes
- Repérer les signaux d'alerte et adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre des actions de prévention et d'accompagnement en ACM

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Comprendre le harcèlement

- Représentations et définitions
- Les différentes formes de harcèlement
- Mécanismes et dynamiques de groupe

Temps 2 : Repérer et analyser les situations

- Signaux faibles et comportements préoccupants
- Cyberharcèlement et usages numériques
- Études de cas et analyse de pratiques

Temps 3 : Prévenir et agir en ACM

- Posture éducative et prévention au quotidien
- Réagir face à une situation de harcèlement
- Outils et ressources mobilisables

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement
- Adopter une posture professionnelle adaptée face aux situations repérées
- Mettre en place des actions de prévention et d'accompagnement en ACM

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

Maxime – Chargé de mission à la fédération Familles Rurales

DATES :
(à définir)

DURÉE :
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :
• 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

THÉMATIQUE : LEADERSHIP ET GESTION D'ÉQUIPE

Développer une posture de leader pour mobiliser, accompagner et faire grandir son équipe en ACM

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre les principes fondamentaux du leadership et de la gestion d'équipe
- Développer des outils de communication et de management adaptés
- Favoriser une dynamique d'équipe collaborative et constructive

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Les fondamentaux du leadership

- Définition et styles de leadership
- Posture du responsable et rôle du manager en ACM
- Identifier ses forces et axes de progression

Temps 2 : Dynamique et gestion d'équipe

- Motivation et engagement des équipes
- Communication professionnelle et cohésion de groupe
- Organisation et répartition des rôles

Temps 3 : Gestion des situations et posture professionnelle

- Prévention et gestion des conflits
- Accompagnement et valorisation des équipes
- Analyse de pratiques et études de cas

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Adopter une posture de leadership adaptée au contexte ACM
- Mobiliser et accompagner une équipe vers des objectifs communs
- Utiliser des outils de communication et de gestion d'équipe favorisant la cohésion

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANT

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales
Ike – Directeur de la fédération Familles Rurales

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire).
Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

THÉMATIQUE : RÉDACTION D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ACCESSIBLE ET LISIBLE

Construire un projet pédagogique clair, cohérent et mobilisateur au service de l'équipe, des familles et des enfants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre le rôle et les enjeux du projet pédagogique en ACM
- Rédiger un projet pédagogique clair, structuré et accessible à tous les publics
- Concevoir un projet cohérent avec les objectifs éducatifs et les réalités du terrain

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Les fondamentaux du projet pédagogique

- Rôle et fonctions du projet pédagogique
- Articulation avec le projet éducatif
- Obligations réglementaires et attentes institutionnelles

Temps 2 : Rédiger un document clair et accessible

- Principes de rédaction et de vulgarisation
- Définition des objectifs pédagogiques
- Construction d'indicateurs et critères d'évaluation

Temps 3 : Structurer et valoriser son projet

- Organisation et mise en forme du document
- Intégration des enjeux d'inclusion et de participation
- Analyse de projets existants et mise en pratique

COMPÉTENCES VISÉES :

- Rédiger un projet pédagogique lisible et adapté à ses destinataires
- Structurer des objectifs pédagogiques cohérents et opérationnels
- Utiliser le projet pédagogique comme outil de pilotage et de communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

DATES :
(à définir)

DURÉE :
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :
• 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

THÉMATIQUE : SENSIBILISATION AU HANDICAP

Mieux comprendre le handicap pour favoriser un accueil inclusif, adapté et bienveillant en ACM

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Comprendre les différents types de handicap
- Identifier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Favoriser une posture inclusive et une communication adaptée
- Connaître les principaux repères législatifs liés au handicap en ACM

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : *Comprendre le handicap en ACM*

- Représentations et définitions du handicap
- Le handicap en accueil collectif de mineurs
- Les enjeux de l'inclusion

Temps 2 : *Les différents types de handicap*

- Handicap moteur
- Handicap sensoriel
- Handicap psychique et troubles du neurodéveloppement
- Besoins et adaptations possibles en ACM

Temps 3 : *Posture professionnelle et inclusion*

- Communication et relation avec les personnes en situation de handicap
- Place de l'équipe d'animation et du collectif
- Cadre législatif et ressources mobilisables

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les différents types de handicap
- Adapter sa posture et sa communication
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Prendre en compte les besoins spécifiques dans les activités et la vie quotidienne
- Mobiliser les repères réglementaires liés au handicap

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Études de cas, échanges et mises en situation tout au long de la formation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et de participation collective

INTERVENANTE

Cyrielle – éducatrice spécialisée

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :
• 450€ la demi-journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

THÉMATIQUE : DÉCLARATIONS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, UTILISATION DE TAM

**Maîtriser les démarches administratives et
l'utilisation de TAM pour sécuriser et simplifier la
gestion des ACM**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Connaître les obligations réglementaires liées aux accueils périscolaires et extrascolaires
- Réaliser les démarches administratives obligatoires en ACM
- Utiliser TAM de manière autonome pour effectuer les déclarations

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : *Cadre réglementaire des ACM*

- Obligations légales et réglementaires
- Différences entre accueils périscolaires et extrascolaires
- Rôles et responsabilités des organisateurs

Temps 2 : *Procédures administratives de déclaration*

- Déclarations des accueils et des équipes
- Délais et documents obligatoires
- Points de vigilance et erreurs fréquentes

Temps 3 : *Utilisation pratique de TAM*

- Présentation de la plateforme TAM
- Réalisation des démarches administratives
- Exercices pratiques et accompagnement à l'utilisation

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou
directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM,
coordinateurs enfance-jeunesse,
agents territoriaux intervenant auprès
de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux
personnes en situation de handicap.
Merci de nous contacter en amont de
la formation.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les obligations réglementaires des ACM
- Réaliser les déclarations administratives obligatoires
- Utiliser TAM de manière autonome
- Sécuriser les démarches administratives liées aux accueils

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Exercices pratiques sur TAM et études de cas
- Évaluation des acquis à travers des mises en situation et échanges collectifs

INTERVENANT

Ike – Directeur de la fédération Familles Rurales

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire).
Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

THÉMATIQUE : LA RÉGLEMENTATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Maîtriser le cadre réglementaire des ACM pour sécuriser ses pratiques et exercer ses missions en toute conformité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Identifier les principales obligations réglementaires applicables aux ACM
- Comprendre les responsabilités de l'organisateur, du directeur et de l'animateur
- Appliquer la réglementation dans les situations professionnelles du quotidien

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : Les fondamentaux de la réglementation en ACM

- Définition et typologie des ACM
- Cadre réglementaire et acteurs de l'accueil
- Obligations générales de l'organisateur

Temps 2 : Responsabilités et obligations des équipes

- Responsabilités du directeur et de l'animateur
- Taux d'encadrement et qualifications requises
- Sécurité physique, morale et affective des mineurs

Temps 3 : Mise en pratique et analyse de situations

- Études de cas réglementaires
- Analyse des situations à risque
- Outils et ressources pour sécuriser ses pratiques

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Identifier les obligations réglementaires liées aux ACM
- Situer les responsabilités des différents acteurs de l'accueil
- Mobiliser les règles applicables pour sécuriser ses pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Quizz, études de cas, échanges et mises en situation
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation et d'analyse collective

INTERVENANT

Marine – Responsable du service enfance/jeunesse à la fédération Familles Rurales

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire).

Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

DATES :
(à définir)

DURÉE :
3h (1/2 journée)
6h (1 journée)

LIEU :
(à définir)

COÛT DE LA FORMATION :

- 450€ la demi-journée de formation
- 900€ la journée de formation

EFFECTIF :
Pour un groupe de 6 à 15 personnes

PRÉREQUIS :

Être en fonction d'animateur ou directeur d'accueil de loisirs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur des apports théoriques, des mises en situation, des études de cas et des échanges de pratiques permettant aux participants de faire le lien entre les contenus abordés et leurs réalités professionnelles.

PUBLIC CONCERNÉ :

Animateurs, directeurs ACM, coordinateurs enfance-jeunesse, agents territoriaux intervenant auprès de mineurs.

ACCÈSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont organisées et gérées directement par la structure commanditaire (collectivité ou organisme partenaire). Pour les formations programmées par la fédération, les inscriptions se réalisent directement auprès du service formation (voir page 16)

THÉMATIQUE : DÉVELOPPER SA CONFIANCE EN SOI ET CULTIVER LES SOFT SKILLS

Renforcer sa posture d'animateur en développant sa confiance en soi et en valorisant les compétences humaines au service des enfants et des jeunes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Renforcer sa confiance en soi et sa posture professionnelle dans le métier d'animateur
- Identifier et développer les soft skills mobilisées dans les pratiques d'animation
- Concevoir des activités favorisant le développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes

PROGRAMME DE LA FORMATION

Temps 1 : *Mieux se connaître pour mieux animer*

- Estime de soi, confiance en soi et posture professionnelle
- Identifier ses ressources, ses freins et ses leviers d'action
- Autorité bienveillante et relation éducative

Temps 2 : *Les soft skills au cœur du métier d'animateur*

- Définition et enjeux des compétences psychosociales
- Valoriser et développer ses compétences tout au long de son parcours d'animation

Temps 3 : *Repenser ses animations à travers les soft skills*

- Identifier les compétences développées par les activités proposées
- Construire des animations centrées sur les apprentissages et non uniquement sur la consommation d'activités

COMPÉTENCES VISÉES :

- Adopter une posture professionnelle favorisant la confiance en soi et l'engagement
- Identifier et mobiliser les soft skills dans ses pratiques d'animation
- Concevoir des activités favorisant le développement des compétences psychosociales des publics accueillis

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire de positionnement en début et fin de formation
- Travaux en sous-groupes, mises en situation et échanges de pratiques
- Évaluation des acquis à travers des temps de reformulation, d'analyse et de conception d'activités

INTERVENANT

Nicolas – Responsable du service formation à la fédération Familles Rurales

Maxime – Chargé de mission formation à la fédération

INFORMATIONS

TARIFS

Formations en inter-structures

Les formations en inter-structures sont organisées au siège de la fédération ou dans un lieu défini par Familles Rurales Île-de-France. Ces formations sont ouvertes à l'inscription individuelle et sont programmées dès qu'un nombre minimum de participants est atteint.

Tarifs par participant :

 100 € la demi-journée de formation (3h)

 200 € la journée de formation (6h)

Formations à la demande (intra-structure)

Les formations à la demande sont organisées directement au sein de votre structure (association, collectivité, fédération, établissement...). Ces tarifs s'appliquent pour un groupe de 6 à 15 participants maximum. Pour des groupes importants, des besoins spécifiques ou des parcours de formation sur plusieurs journées, un devis personnalisé pourra être proposé.

Tarifs groupe :

 450 € la demi-journée de formation (3h)

 900 € la journée de formation (6h)

REPAS



Pour les formations en présentiel, les repas ne sont pas pris en charge (sauf exception spécifiée sur le descriptif de la formation). Un micro-ondes sera à disposition sur le lieu de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Si vous êtes en situation de handicap, l'inscription et l'accès aux formations sont possibles. Contactez directement la fédération Familles Rurales pour une meilleure orientation et préparation à la formation.



Supports accessibles



Accessibilité physique



Évaluation des besoins

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Contact pour s'inscrire ou programmer une formation :



Nicolas ANDREZCSIK, responsable du service formation au sein de la fédération territoriale Familles Rurales d'Île-de-France



06.26.29.22.67



nicolas.andrezcsik@famillesrurales.org



A la suite de votre inscription, vous recevrez une **confirmation d'inscription** ainsi qu'une **convocation nominative** à présenter le jour de la formation.

Familles Rurales près de chez vous

1700 associations locales

63 fédérations départementales, 10 fédérations régionales

Comme 130 000 familles adhérentes, 20 000 bénévoles et 19 000 salariés, rejoignez le Mouvement !



PETITE ENFANCE

Accueillir les tout petits



ENFANCE

Bien grandir



JEUNESSE

Donner vie à ses projets



ÉDUCATION ET PRÉVENTION

Accompagner les familles



SENIORS

Bien vieillir accompagné



CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE

Vivre mieux au quotidien



ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ

Se rencontrer, échanger,
être solidaire



LOISIRS ET CULTURE

Bouger, sortir, découvrir



FORMATION

Développer ses compétences